

Image not found or type unknown



Demander au labo mes souches bacteriennes congelées

Par **poletti fabienne**, le **07/03/2018** à **09:04**

pendant une hospitalisation pour infection nosocomiale des prelevements ont été faits et une bacterie a été identifié. Mon infectiologue m'a dit que le labo de l'hopital conservait les souches bacteriennes congelées. Est ce que j ai le droit de demander un echantillon des souches congelées? Si oui merci de m indiquer la reference juridique me permettant de le demander. Merci de votre aide

Cordialement

Poletti Fabienne